



À diffuser immédiatement

Communiqué

## Le conseil municipal adopte une politique familiale

Îles-de-la-Madeleine, le 13 mai 2008 – C'est lors de la séance publique du 13 mai que le conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a adopté sa politique familiale. Celle-ci est née d'un processus de recherche et de réflexion mis de l'avant il y a plus d'un an, auquel se sont associés, au sein d'un comité consultatif, l'ensemble des intervenants du milieu, en lien avec la famille.

Ce comité avait pour mandat de fournir des avis et des recommandations au conseil municipal afin de guider les décisions relatives aux mieux-être des familles dans l'élaboration de ce projet. Tout au long du processus, près de 400 citoyens et représentants issus de différents secteurs tels la santé, l'éducation, le réseau communautaire, la culture et les loisirs ont été rencontrés par la chargée de projet.

Le document de la politique familiale dégage six principes directeurs. Un plan d'action triennal, comportant des objectifs réalistes, qui se retrouvent dans huit champs d'intervention tels l'habitation, le transport et le développement communautaire, permettra de mettre de l'avant à court terme vingt-six mesures.

La prochaine étape sera de constituer un comité de suivi avec le mandat de veiller, de manière ponctuelle, à l'avancement du plan d'action triennal.

Le maire, Joël Arseneau, s'est dit fier de faire partie de ces municipalités qui ont à cœur la qualité de vie des familles. Cependant, pour que cette politique demeure un instrument dynamique, il faut que l'ensemble des intervenants du milieu se l'approprie en adoptant la philosophie « **Penser et agir famille** ».

La Municipalité a réalisé sa Politique familiale municipale avec l'appui de deux partenaires financiers majeurs, soit la Caisse populaire Desjardins des Ramées et le ministère de la Famille et des Aînés.

La politique familiale sera disponible à la Municipalité et prochainement sur le nouveau site Internet au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca).

– 30 –

Source : Annie Poirier  
Conseillère en communication  
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
986-3100, p. 210



# Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

## Politique familiale municipale

Le comité consultatif de la politique familiale rassemble des représentants du milieu qui témoignent d'une grande préoccupation en regard des familles. Soutenu par le milieu municipal et communautaire, le comité réunit une équipe polyvalente ayant des expertises complémentaires, tout en ayant en commun le défi de créer des environnements propices aux familles par la réalisation de la politique.

- ❖ Ginette Arseneau, CLSC des Îles
- ❖ Sonia Boudreau, représentante citoyens/ familles
- ❖ Gérald Lapierre, Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire
- ❖ Jonathan Lapierre, conseiller municipal responsable de la question famille
- ❖ Réjeanne Lapierre, Regroupement des femmes la Sentin'Elle
- ❖ Sylvie Lapierre, agente de projet
- ❖ Jocelyne Renaud, Carrefour jeunesse-emploi
- ❖ Fernande Petitpas, Commission scolaire des Îles
- ❖ Marie-Josée Miousse, Centre de la petite enfance
- ❖ Nancy Morin, Table concertation famille
- ❖ Damien Turbide, organisme famille L'Embellie
- ❖ Micheline Vigneau, Club des 50 ans et plus